



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Covid-19 : point de situation en Normandie

### SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

#### L'incidence régionale toujours en forte hausse

Le taux d'incidence augmente par rapport à la semaine passée (+48,9 %), pour s'établir à 177,8 contre 118,93 lors du dernier point de situation.

Cette semaine encore, tous les départements connaissent une importante augmentation de leur incidence. La Manche connaît la plus forte hausse (+75,3%), suivie par l'Eure (+52,1%), la Seine-Maritime (+50,5%) et le Calvados (+41,1%). L'Orne est le département qui enregistre le taux d'incidence le plus élevé (240,2), en augmentation de 26,9%.

Normandie : +48,9 % (taux d'incidence SPF du 21/11 au 27/11 : 177,8)

Calvados : +41,1 % (taux d'incidence SPF du 21/11 au 27/11 : 145,49)

Eure : +52,1 % (taux d'incidence SPF du 21/11 au 27/11 : 181,29)

Manche : +75,3 % (taux d'incidence SPF du 21/11 au 27/11 : 169)

Orne : +26,9 % (taux d'incidence SPF du 21/11 au 27/11 : 240,2)

Seine-Maritime : +50,5 % (taux d'incidence SPF du 21/11 au 27/11 : 183,7)

**Comme partout en France métropolitaine, l'épidémie de COVID-19 continue donc sa progression en Normandie, qui reste toutefois la région où l'incidence est la plus faible.**

Cette situation sanitaire est préoccupante, et doit inciter chacun à se ressaisir vis-à-vis de l'application des gestes barrières, sur lesquels on constate un relâchement préjudiciable. Les gestes barrières sont plus que jamais essentiels, **en toute occasion, notamment dans les lieux clos brassant les personnes** : port du masque, lavage des mains, limitation des interactions sociales, aération régulière des locaux (10 minutes toutes les heures).

**À ce titre, depuis le 29 novembre, le port du masque est obligatoire en intérieur dans tous les établissements recevant du public.** Partout dans la région, les contrôles de police et de gendarmerie sont renforcés, afin de s'assurer du respect des mesures sanitaires dans les établissements recevant du public, et en particulier dans les bars et restaurants. **Restons vigilants : face au virus, chaque geste compte.**

#### L'activité hospitalière liée au Covid-19 continue d'augmenter

Au 25 novembre, 441 personnes hospitalisées (contre 389 la semaine dernière) sont atteintes de la Covid-19 dont 55 en réanimation (contre 49 lors du dernier point de situation). Grâce à l'efficacité de la vaccination sur la réduction des formes graves chez les personnes vaccinées, les hospitalisations observent pour le moment une augmentation très inférieure à l'incidence. Mais elles sont orientées à la hausse, et cette situation incite à accélérer la protection par le rappel vaccinal.

#### Avant de se rendre aux urgences, adopter le réflexe 15

Dans ce contexte de reprise épidémique et de co-circulation des virus de l'hiver et du Covid-19, et afin de limiter la surcharge des urgences par des passages inappropriés, l'ARS Normandie rappelle qu'avant de se déplacer aux urgences, il faut contacter le 15. Les médecins régulateurs sont en effet à la disposition des appelants, pour leur faire bénéficier directement d'une réponse médicale adaptée, allant du conseil à la gestion d'urgence.

#### Un taux de positivité en augmentation

Entre le 21 et le 27 novembre, 144 107 personnes ont été testées dont 5 874 (3 929 la semaine précédente) ont présenté un résultat positif. Le taux de positivité monte à 4,08 % contre 3,49 % la semaine précédente.

#### Dépister pour casser les chaînes de transmission

Depuis le 29 novembre 2021, seuls les tests PCR et antigéniques datant de moins de 24 heures sont des preuves constitutives du pass sanitaire. **Mais se faire dépister, c'est avant tout casser les chaînes de transmission du virus en s'isolant lorsqu'on est positif.**

Afin de maintenir un accès facilité au dépistage pour les personnes symptomatiques ou contact à risque, les tests RT-PCR et les tests antigéniques restent pris en charge par l'Assurance maladie dans tous les cas de figures suivants :

- Personnes ayant un schéma vaccinal complet ou une contre-indication à la vaccination ;

- Personnes mineures ;
- Personnes identifiées dans le cadre du contact-tracing fait par l'Assurance maladie ;
- Populations concernées par des campagnes de dépistage collectif, organisées par l'Agence Régionale de Santé ou au sein des établissements de l'éducation nationale par exemple ;
- Personnes présentant une prescription médicale ;
- Personnes ayant un certificat de rétablissement de moins de six mois.

**Dans ce contexte, l'ARS Normandie organise régulièrement des opérations flash dans les bassins de vie marqués par des taux d'incidence élevés, afin de casser au plus tôt les chaînes de transmission du virus.**

## VACCINATION

### La Normandie mobilisée pour la vaccination

La vaccination, marquée aujourd'hui par la campagne de rappel, se poursuit à rythme soutenu en Normandie. Avec 5 614 097 injections réalisées au 27 novembre (2 728 396 primo-injections et 2 678 475 vaccinations complètes), la région affiche un taux de primo-injections de la population éligible de 91,9 % et un taux de vaccination complète à 90,7 % (21/11 - Source ARS / croisement si-vaccin-covid/SNDS).

**La campagne de vaccination à domicile des personnes de 80 ans et plus**, particulièrement fragiles, lancée par les préfetures, l'Agence Régionale de Santé Normandie et l'Assurance maladie, en partenariat avec l'Union Régionale des Professions de Santé des Infirmiers, se poursuit : **chacun peut contacter le 0800 730 957 (appel gratuit) pour organiser la vaccination à domicile des personnes concernées.**

### La campagne de rappel vaccinal ouverte à tous les plus de 18 ans

416 469 rappels ont été administrés en Normandie depuis le lancement de la campagne, **en nette accélération cette semaine. Il faut poursuivre cette dynamique** pour que chaque personne éligible puisse être protégée.

Pour faire face à la circulation épidémique dans toute la France, le Gouvernement a annoncé le jeudi 25 novembre **l'ouverture du rappel vaccinal à tous les adultes de plus de 18 ans** dès le samedi 27 novembre et a réduit le délai à 5 mois au lieu des 6 initialement prévus entre le schéma vaccinal complet et le rappel.

Ainsi, la validité du pass sanitaire sera conditionnée à l'injection d'une dose de rappel sous les 7 mois après la dernière injection, avant le 15 décembre pour les plus de 65 ans, et avant le 15 janvier pour les moins de 65 ans. **Toutes les personnes qui font leur rappel disposeront d'un nouveau QR Code, qui deviendra valide 7 jours après leur injection.**

**La vaccination est désormais possible auprès d'un professionnel de santé de ville (médecins généralistes, pharmaciens, infirmiers, etc.) et toujours également en centre de vaccination.** À ce titre, avec 49% d'injections de rappel effectués en ville, **la Normandie est la région qui vaccine le plus via les professionnels de ville.**

Suite à ces annonces, les centres de vaccination normands et les professionnels de santé de ville poursuivent leur mobilisation pour accompagner cette montée en puissance. Ainsi, les **doses seront disponibles en quantité suffisante** pour vacciner l'ensemble des personnes dont le pass sanitaire expirera au 15 janvier : déjà 230 000 rendez-vous ont été pris entre le 27 novembre et le 19 décembre.

Le maillage territorial mis en place par l'ARS Normandie et les Préfectures, en lien avec l'ensemble des acteurs de terrain, permet de répondre à la forte demande des jours à venir. **Tous les centres de vaccination ont déjà accru leurs jours et horaires d'ouverture et les augmenteront encore.** Des échanges sont en cours avec les Préfectures et les collectivités pour l'ouverture de nouveaux centres en fonction des besoins et l'organisation d'opérations aller-vers (consultables sur le site internet de l'ARS [en cliquant sur ce lien](#)).

Le rappel vaccinal se fait uniquement avec des vaccins à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna). Ces deux vaccins peuvent être utilisés quel que soit le vaccin utilisé dans le cadre du premier schéma vaccinal, mais le vaccin Pfizer-BioNTech est recommandé pour les personnes de moins de 30 ans.

**Pour connaître les possibilités de vaccination à proximité de chez soi :**

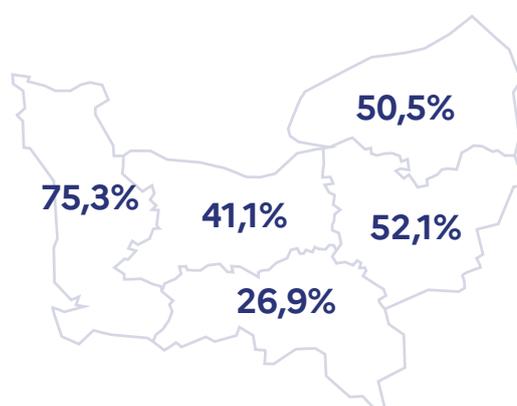
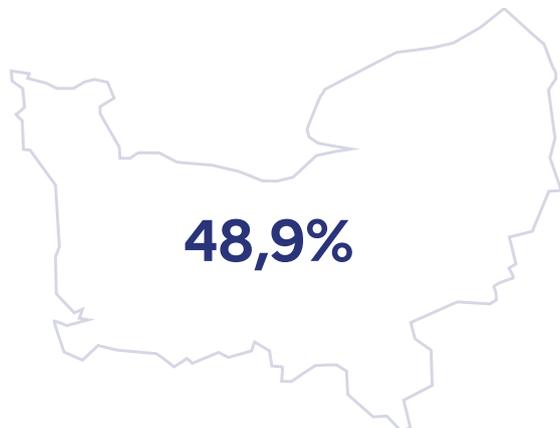
[www.normandie.ars.sante.fr](http://www.normandie.ars.sante.fr) et [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

## CIRCULATION DU VIRUS

- Taux d'incidence - données Santé publique France

Retrouvez les données publiées par Santé publique France [en cliquant ici](#).

- Taux d'incidence - dynamique de l'épidémie (variation hebdomadaire\*)

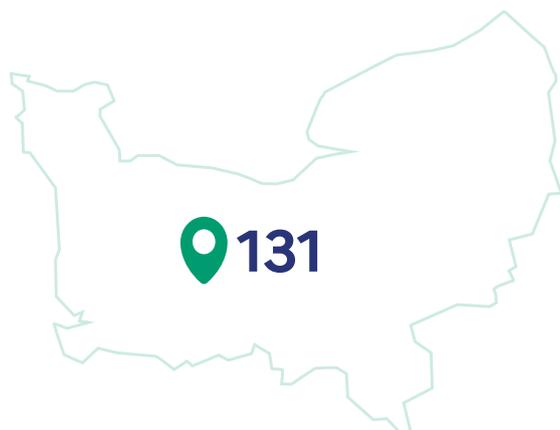


- Nombre de reproduction effectif (R0)



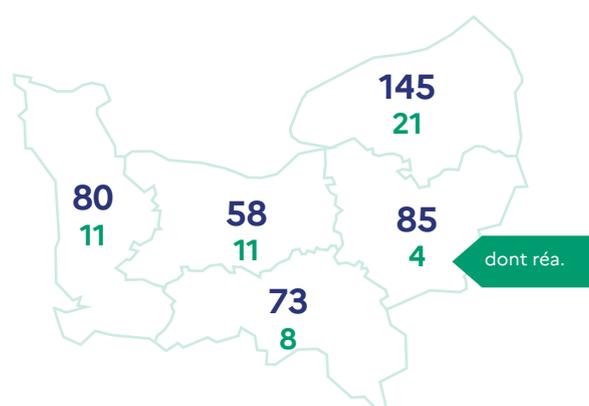
\* Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 1,5, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

- Clusters



	Total	EHPAD	Etab. Handicap	Etab. de santé	Etab. Scolaire et universitaire	Milieu professionnel	Sphère privée	Autres
Normandie	131	6	4	10	69	12	13	17
Calvados	23	1	1	1	11	1	3	5
Eure	24	-	2	3	16	3	-	-
Manche	20	1	-	1	15	1	1	1
Orne	20	4	-	5	5	1	2	3
Seine-Maritime	44	-	1	-	22	6	7	8

## ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE au 25.11.2021



### • Taux d'occupation

  
**21,7%**

Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité initiale

  
**21,2%**

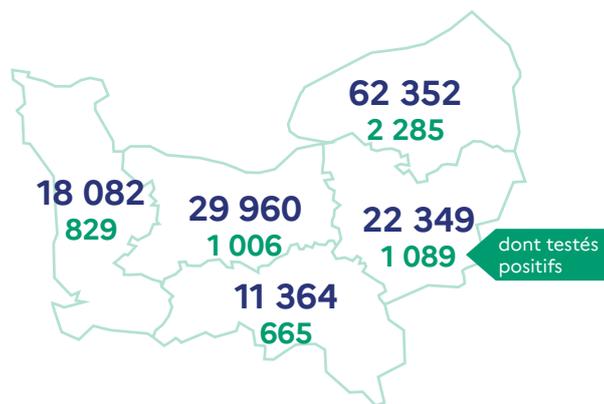
Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité opérationnelle

• Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 60 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

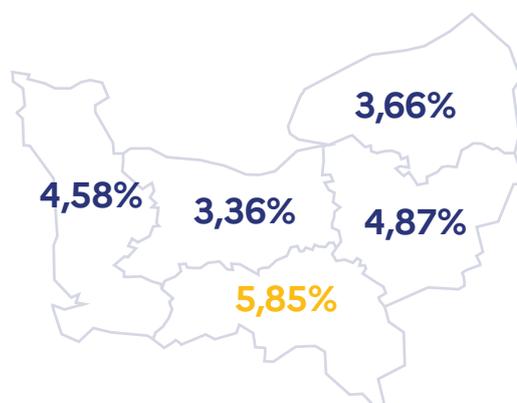
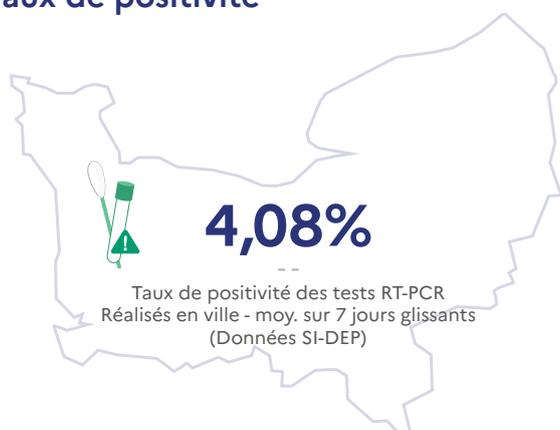
	Hospit.	dont réa.	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	441	55	16 015	3 628
Calvados	58	11	3 027	655
Eure	85	4	2 145	531
Manche	80	11	1 666	404
Orne	73	8	1 866	383
Seine-Maritime	145	21	7 311	1 655

Depuis le début de l'épidémie, on estime à 4 569 le nombre de personnes porteuses du coronavirus COVID-19 décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

## DÉPISTAGES (SOURCE SPF)

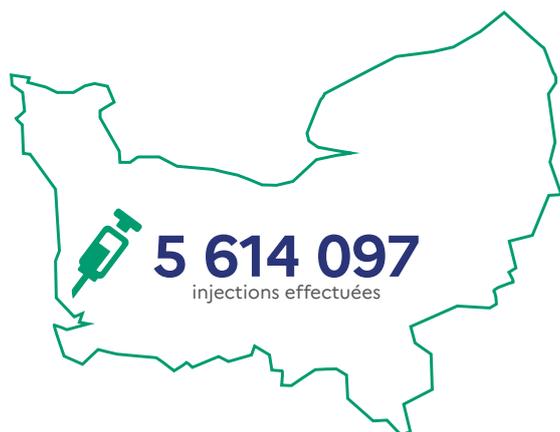


### • Taux de positivité



Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint)

## VACCINATION au 27.11.2021



**2 728 396**  
primo injections

**2 678 475**  
vaccinations complètes

Au 21 novembre 2021 :

source : ARS / croisement si-vaccin-covid/SNDS

**90,7%**  
des Normands éligibles  
complètement vaccinés

**91,9%**  
des Normands éligibles  
primo vaccinés